

Les Compagnons du Bâtiment

昭 昭 昭

Le garçon de bureau reconnaît le solliciteur pauvre à ses chaussures. La détresse du travailleur manuel est révélée par son logis. Masures aux fenêtres murées, immeubles insalubres, on en compte des milliers qui gardent la mort dans leurs murs (1).

Le Mécanisme de la Construction

Pourtant il y a de belles, de vastes maisons dans les villes qui se transforment et se rajouissent. La loi des retraites est saluée joyeusement par les capitalistes : avec l'argent des coti-

(1) Le professeur Louis Rénon, médecin de la Pitié, signala les 200.000 maisons rurales qui n'ont pas de fenêtres parce que les propriétaires les ont bouchées

sations, que de fonds disponibles, que de bâtiments à construire ! Des compagnies immobilières se forment chaque année plus nombreuses, plus puissantes ; des architectes et des entrepreneurs s'associent pour édifier et vendre des bâtisses. En ce domaine, la société moderne montre les miracles dont son ingéniosité est capable. Avec rien ou quasiment rien, elle élève des immeubles dont elle fait cadeau aux brasseurs d'affaires. Elle leur demande quoi ? L'étalage de ce pouvoir qu'on nomme le crédit ! C'est la merveille du commerce. Un négociant dispose

pour esquiver un funeste impôt. Cette misère est commune à la ville et à la campagne. 32.000 maisons à Paris sur 80.000 sont classées comme insalubres. 44 p. 100 des Parisiens, d'après le docteur Berillon, vivent dans des locaux surpeuplés. Il y a encombrement nuisible à la santé lorsque plus de deux personnes habitent la même pièce. Or, au moment du recensement, en mars 1911, nous avons vu, inpassé Briare, dans le 9^e arrondissement, vingt réfugiés arméniens, hommes, femmes et enfants, entassés dans *deux* pièces. Nous avons vu, non des proseritifs, mais des Parisiens, loger leur famille de neuf personnes entre les quatre murs d'une chambre, passage du Nord. Et le passage du Sud, le passage Binder, le passage de l'Épargne, l'impasse du Monferrat, les réduits-cloaques, les galelas-garnis des 3^e, 4^e, 11^e, 45^e, 20^e arrondissements erient le malheur des ouvriers ! (Voir sur la question des logements insalubres les travaux de MM. Juillerat et Lucien Graux. Sur les conditions générales de l'habitation en France, l'enquête du Ministère de l'Instruction publique).

d'un million, il en emprunte trois, engage les quatre « dans les affaires » qui lui rapportent un million, qui lui remboursent son capital, après qu'il a payé aux banquiers les intérêts de leurs avances. Le trafic des maisons repose sur le même principe. Vous achetez un terrain à bâtir. Vous ne voulez pas employer vos capitaux à la construction du bâtiment.

Alors vous vous adressez au Sous-Comptoir des Entrepreneurs (1) qui est une annexe du Crédit Foncier. Il vous prêtera 65 p. 100 sur la valeur de votre terrain. Il vous prêtera plus encore. Il vous prêtera 65 p. 100 sur la valeur de l'édifice. Mais 65 p. 100 ne vous suffisent pas. C'est 90 qu'il vous faut, presque la totalité. Vous employez un subterfuge. Vous lui présentez un devis d'estimation *majoré*, bien supérieur à la somme qui vous est réellement nécessaire. C'est 100.000 francs que coûtera la maison. C'est à 150.000 francs que vous évaluez son prix de revient. C'est 65 p. 100 calculé sur 150.000 francs que le Sous-Comptoir mettra à votre disposition, qu'il vous versera, par acomptes. Il vous fixera pour le rembourser un délai de trois années. Mais

(1) Le Sous-Comptoir demande à ses débiteurs un intérêt de 4,30 p. 100. Or, les maisons rapportent en moyenne, à Paris, 5,75 p. 100. Le Crédit Foncier et le Sous-Comptoir des Entrepreneurs tiennent leurs capitaux des gens économes, des gens laborieux, des gens prudents qui sont heureux de placer leurs économies à 2 1/2 p. 100 l'année.

s'il ne vous plaît pas de le payer avec votre argent, le Crédit Foncier vous fournira des fonds. Et s'ils ne peuvent éteindre votre dette, le Sous-Comptoir vous accordera une prorogation de cinq années. Quant au Crédit Foncier, la durée de ses prêts atteint 75 ans, dépasse celle d'une existence humaine ! C'est plus de temps qu'il n'en faut, n'est-ce pas, pour revendre à beaux écus l'immeuble acheté à crédit !

Avec de telles cartes, les gens audacieux engagent de rudes parties (1). Qui dira les grandes manœuvres de l'argent sur l'échiquier des grandes affaires ? Pour réussir à ce jeu, il n'est pas nécessaire de dépenser l'or, il suffit de le faire sonner. Un coup hardi consiste à obtenir un prêt important sur un terrain qui ne vous appartient pas ! Du temps de Rabelais, le *tintement* de l'or donnait droit à l'*odcar* du fricot, mais non au fricot lui-même. Rien valait de la fumée. Aujourd'hui, grâce au crédit, rien vaut pignon sur rue.

Architectes

Lorsque le propriétaire s'est assuré des sommes nécessaires à l'exécution de ses projets, il mande son architecte pour qu'il prépare devis et plan.

(1) Présenter au Sous-Comptoir un devis d'estimation grossi est une tricherie possible seulement aux spéculateurs qui disposent de puissantes influences.

— Mon cher ami, je réalise l'ambition de ma carrière. Vous allez bâtir ma maison de campagne! » C'était la substance de la conversation entre le propriétaire et l'architecte, quand le propriétaire faisait construire pour posséder, non pour revendre, quand l'architecte traitait avec les entrepreneurs, sans jamais avoir avec eux d'entrevues ignorées de son client. Alors l'artiste traçait l'ébauche du bâtiment.

L'industrie, la spéculation ont modifié ces honnêtes coutumes. L'art occupe le second plan dans les préoccupations de l'architecte qui construit les maisons de rapport. Ce qu'il recherche surtout, ce sont les affaires, les placements pour les centralisateurs de capitaux, pour les notaires et les banquiers. La carrière libérale devient peu à peu une profession salariée. Il n'a d'ailleurs plus le temps d'exercer seul ses fonctions et il doit s'entourer de collaborateurs. Certains élèves des Beaux-Arts, pour son compte, dessinent des façades et leur travail est tarifé à l'heure (1 fr. 50 à 2 francs). Certaines « agences immobilières » lui offrent même d'exécuter en cachette toute sa besogne. Voilà pour les plans.

Voici pour l'édification : la maison moderne, son agencement compliqué (ascenseur, application de l'électricité, chauffage central), les matériaux nouveaux qu'elle utilise et que lui procure la chimie industrielle (agglomérés, ciment armé, produits pour la décoration : émaux, peinture), exige des connaissances multiples. Il ne peut les posséder toutes. Il faut qu'il entre en

rapport avec des tiers pour obtenir des renseignements : mémoires, études et devis provisoires. De qui les sollicite-t-il ? Justement des hommes qui ont des intérêts opposés à ceux des propriétaires, des hommes qui doivent être ses adversaires commerciaux : les entrepreneurs. Avec tous les documents que lui fournissent les industriels et les dessinateurs il élabore un état détaillé des ouvrages, il estime leur valeur. Avec la série établie par la Société des architectes, il dresse un cahier des charges. Il fait approuver le tout par son mandant et convoque divers entrepreneurs pour qu'ils participent à l'adjudication des travaux.

Chacun fait des offres : celui qui propose la plus basse est choisi. Mais en pratique les enchères n'ont point cette sincérité. Souvent les entrepreneurs se concertent et s'entendent pour tenir bon les prix.

Agents et Courtiers

Une foule de négociants, marchands de biens, courtiers intermédiaires, achètent, vendent des immeubles, prêtent des capitaux, trouvent des locataires, indiquent d'ingénieuses combinaisons.

Vous achetez une maison 100.000 francs, Elle rapporte net 5 1/2 p. 100, soit 5.500 francs. Payez en la moitié comptant. Hypothéquez-la par un emprunt de 50.000 francs à 4 p. 100. Vous toucherez 5.500 francs de loyer. Vous verserez 2.000 francs d'intérêts. Il vous restera 3.500

francs de gain, produits par les 50.000 francs que vous avez réellement déboursés et qui vous fournissent « du » 7 p. 100.

Qui contracte une dette s'enrichit. Le spéculateur avisé, hardi, grossit sa fortune, le naïf se brise les reins, l'intermédiaire touche une commission, le fisc, les gens de loi prélèvent une part. Tout est calculé minutieusement : différences d'intérêts, délais d'édition. Entre le premier coup de pioche du puisatier et l'entrée des locataires il s'écoule un an à dix-huit mois. On comprend alors comme les grévistes sont haïs, combien la grève est maudite qui détruit les prévisions, fausse les chiffres et les bilans.

Au sentiment de rancune que provoque la perte d'argent chez les industriels touchés par le chômage, vient s'ajouter un sentiment complexe, fait de dépit, de vague humiliation. Que des manuels, aux faibles moyens, aient cependant le pouvoir de renverser les conceptions des gens supérieurs, cela leur paraît anormal, monstrueux comme si, d'aventure, les bras pouvaient asservir le cerveau !

Les résultats

Il nous faut considérer maintenant quelle somme représente l'ensemble des bâtiments.

D'après l'ouvrage de M. Edmond Michel, inspecteur du Crédit foncier, la valeur vénale des propriétés bâties était :

En 1851.....	de 19 milliards	300 millions
En 1880.....	de 36	500
En 1889-1890.....	de 49	»
En 1900-1901.....	de 57	117
En 1901-1905.....	de 60	900

C'est la collectivité travailleuse qui a produit cette immense plus-value. Ce sont les compagnons du bâtiment qu'on trouve à l'origine de cette fortune (1).

Quelques Corporations à l'œuvre

Lorsque les terrassiers ont fouillé le sol, une nuée de compagnons accourent sur le chantier. Les limousinants bâtissent les murs en meulières et les briqueteurs « montent » les murs en briques. La maison sort de terre: les cimentiers déposent les planchers en ciment armé, les mon-

(1) En 1851, on attribuait à la propriété bâtie un revenu net de 737 millions. En 1890, on lui attribuait un revenu net de 2.085 millions. En 1847, la valeur locative réelle des locaux affectés à l'habitation personnelle était de 461 millions 795.000 francs; celle des locaux affectés au commerce et à l'indus-

teurs-levageurs les pans et les planchers de fer, les bardeurs dressent les façades, les maçons font les plâtres, les ravaleurs les ornements de pierre, les poseurs de menuiserie établissent les boiseries, les serruriers les « pattes » de l'huisserie, les charpentiers les escaliers et les combles. Alors les couvreurs grimpent au sommet et les lambourdières qui fixent les lambourdes sur quoi repose le parquet, les fumistes, les menuisiers, serruriers, peintres, plombiers, électriciens, ferrailleurs, parqueteurs, replanisseurs de parquet, staffeurs, stucateurs, tapisseries achèvent la bâtisse.

Elle est édiflée par toutes les provinces et par l'étranger, par les ouvriers stables et par ceux du tour de France. Le Centre envoie des limousinants, des maçons. Des tailleurs de pierre aussi, comme le Morvan et la Normandie. La Gascogne, la région de Nantes délègue des charpentiers; l'Auvergne des puisatiers; l'Italie des vitriers, des peintres, des fumistes; la Belgique des constructeurs de cheminées; Paris fournit des couvreurs-plombiers et des artisans d'intérieur, de petit ouvrage...

trie de 194 millions 375.000 francs; celle des locaux occupés par des non-imposables et des indigents de 57 millions 589.000 francs. En 1906 la valeur locative des maisons était de 3 milliards 021 millions; celle des usines de 280 millions. (D'après « *La Richesse de la France* », par A. DE LAVERGNE et P. HENRY.)

MAÇONS et LIMOUSINANTS

Il ne fait plus grand froid, mais met du soleil entre les ondées, les compagnons du printemps, les gars de la Creuse, du Berry, du Limousin, les maçons, limousinants, briqueteurs débarquent à Paris.

Ils ont passé au village les mois où l'on chôme. Ils s'y sont mariés et respectueux des coutumes, comme au temps qu'ils marchaient à pied sur la capitale, ils partent en bandes, les gens de la même commune, après la foire du pays (1).

Ils emmènent avec eux, les « nouveaux », les ouvriers de dix-huit ans, qui n'ont pour toute fortune qu'une pelle sur l'épaule, quelques pièces d'argent avec un mot de recommandation pour un logeur, un chef compagnon, une « coterie ».

La Chambrée, les Garnis

Les quartiers de Paris retrouvent leurs hôtes fidèles. Les 4^e et 5^e arrondissements sont la rési-

(1) Le mouvement d'émigration qui pousse les originaires du Centre à venir « servir les maçons » dans la capitale et les grandes agglomérations, dure depuis des siècles.

Martin Nadaud, représentant du peuple, raconte

dence des creusois célibataires. Ils vivent moins en chambrées que jadis, ils occupent de préférence un garni à trois ou quatre et demeurent parfois plusieurs années sans retourner là-bas « chez eux ». Les ménages se fixent de préférence dans les 13^e, 17^e et 15^e arrondissements. Ce dernier est le centre des Berrichons.

Il y a des rues entières, la rue Guyot, le passage Cardinet (17^e) occupées par les travailleurs de la maçonnerie. Les Italiens sont venus en nombre depuis peu, attirés par ceux des entrepreneurs qui recherchent une main-d'œuvre moins habile, mais plus docile, et ils habitent le 11^e arrondissement, (la rue Keller) ou bien Vincennes et Boulogne.

Autrefois l'outillage désignait la demeure des hommes. Ceux de l'Hôtel de Ville avaient une petite auge et une petite truëlle. Ceux du 5^e arrondissement une grande auge et une grande truëlle. Sur la tête des uns et des autres, on reconnaissait la marque ronde, la *tonsure*,

que déjà, lorsque Richelieu entreprit le siège de La Rochelle, il envoya des agents dans la Creuse pour recruter des ouvriers. Embauchés par ordre du roi, conduits à La Rochelle, les maçons de La Marche construisirent les ouvrages d'investissement, la fameuse « digue » qui empêcha les Anglais de secourir les assiégés et assura ainsi la victoire du Cardinal.

Sous Louis XIV, les maçons creusois franchirent même les Pyrénées pour trouver du travail et se fixèrent en Catalogne.

comme ils disaient, la place du morceau de laine découpé le plus souvent dans un vieux bas qui supportait l'auge. Les hommes ne la portent plus maintenant sur la tête puisque le plâtre, comme la brique et le moellon, est monté par le treuil et qu'une colonne d'eau à chaque étage en construction permet de « gâcher » sur place.

Compagnon, prends-moi !

Ils sont logés, ils leur faut du travail. Dès leur arrivée à Paris, ils se rendent sur la grève, qui est le lieu d'embauchage des ouvriers maçons. A sept heures du matin, la place Saint-Gervais, le rond-point de la Villette, la place de Levis ou le carrefour de Vaugirard sont le « rendez-vous » des « garçons » en quête de travail. C'est là que les maçons choisissent leur aide ; c'est là que l'apprenti rencontre le limousinant (1) qui l'enrôle.

Autour des compagnons, les chômeurs se pressent :

(1) Les expressions *limousinant*, *briqueteur*, *bardeur* ne sont employées qu'à Paris et dans les grandes villes. Dans les départements, le limousinant, le briqueteur et le bardeur sont appelés *maçons*. L'artisan qui est un maçon dans la capitale est, en province, connu sous le nom de *plâtrier*. Le maçon de province fait indifféremment et au même salaire le travail d'un limousinant, d'un briqueteur ou d'un bardeur.

— Pense à moi, dit l'un d'eux, voilà quinze jours que je me morfonds à la Grève !

Mais beaucoup sont dans la même situation douloureuse. Et à neuf heures du matin, si l'ouvrier n'a pas été embauché, il peut quitter la place ; nulle offre ne se présentera plus au marché du travail, il fera « journée creuse » comme tant d'autres.

Lorsque le jeune émigré arrive au chantier, on en fait un « garçon de relais ». Il transporte les seaux, accomplit la besogne d'un manœuvre, il est « garçon-limousinant », il prépare le mortier, roule la brouette, porte l'auge et les pierres au compagnon qui lui apprend son métier. Après quelques années, il est embauché lui-même comme « limousinant ». C'est lui qui dresse l'échafaudage. Il plante les grands mâts, les échasses qui sont reliés entre eux par les moises horizontales, il dispose les *boutins* qui partent des moises et supportent les planches sur lesquelles travaillent les ouvriers en sabots. Ces lourdes chausures les gênent et peuvent même les faire tomber ; mais elles les protègent contre l'humidité et puis, porter des sabots est l'usage au pays.

Les limousinants taillent le moellon et la meulière, puis appliquent le mortier.

Quant à la belle pierre de façade, avant que le *ficheur* — encore une variété de limousinant — ne la scelle, elle passe par les mains de ces maîtres-artisans qu'on nomme les tailleurs de pierre.

TAILLEURS DE PIERRE

Jamais ouvriers ne montrèrent plus grande fierté de leur art. Ils furent les aristocrates du bâtiment et leur blason est d'ancienne noblesse, car ce sont les tailleurs de pierre qui, réunis dans les collèges de constructeurs, couvrirent de somptueuses cathédrales la terre de la chrétienté. Leur passé compagnotique leur transmitt des traditions. Hautains, ils ne cachaient pas leur mépris pour les gâcheurs de mortier et les pauvres *ligorniaux*. Il fallut toute la force du syndicalisme pour inculquer à ces hommes l'idée qu'on pouvait fraterniser avec les autres travailleurs sans cesser d'être tailleur de pierre habile et franc compagnon.

C'est de la carrière qu'ils nous viennent et c'est là qu'ils se forment aujourd'hui.

Le père transmet son métier à son fils. Mais le carrier qui extrait les blocs au pic confie également son gars aux tailleurs de pierre et sous leur direction le jeune homme dégrossit, ébauche les quartiers. Il voit ses aînés tailler les pierres de choix qui servent aux luxueux édifices, celles qui font les beaux ponts, les sous-bassements des palais. Après dix-huit mois d'apprentissage, pour varier sa besogne, il quitte la carrière et se place au chantier.

Là aussi, l'on façonne la pierre. Des trains et des bateaux l'amènent du lieu d'extraction, et dans la gare ou sur le quai un professionnel de

mérite vient la reconnaître. C'est l'appareilleur, à la fois ouvrier, chef et commis, qui gagne 350 à 500 francs par mois. Il indique quel parti l'on peut tirer pour le bâtiment à construire des morteaux que la carrière envoie. Il possède le plan dressé par l'architecte. Il choisit dans l'arrivage les pierres qui peuvent lui procurer les assises du bâtiment. Il les marque, il examine de même tout le lot qui est camionné au chantier. Ici se trouvent toutes les variétés de pierres (1); la pierre *froide*, d'une dureté et d'une résistance exceptionnelles, le *Comblanchien*, le *Villebois* qui font les socles, les balcons; la pierre *bâtarde*; la *Ravières*, la *Lorraine*, la *Cotruille* avec quoi l'on construit le bâtiment du rez-de-chaussée au premier étage, tout ce qui supporte un grand poids; la *Palotte*, la *Charentenay* au même grain que la *Ravières*, particularité qui permet un savant truquage. *Palotte* est moins dure que *Ravières*, mais se laisse façonner à plus bas prix. Alors on *camoufle* *Palotte*, on la taille de telle sorte qu'elle ressemble à *Ravières*. Elle prend sa place sur le bâtiment et les gens qui ne sont point des connaisseurs ne voient pas la supercherie. Grâce à elle, les spéculateurs de la construction

(1) Elles proviennent des carrières les plus proches de la ville où le bâtiment est construit. Dans les grandes agglomérations seulement on peut les faire venir de bassins éloignés. Celles que nous énumérons plus loin sont les pierres employées pour les maisons de Paris.

réalisent des économies, obtiennent un bon rendement et puis ce que le langage populaire appelle éloquement le *tape-à-l'œil*, ce *bluff*, ce faux luxe, ce désir de *paraître* qui font maquiller jusqu'aux pierres !

On trouve aussi sur le chantier la pierre tendre : la Méry, la Villers-Adam, la pierre d'Oise, la pierre d'Aisne, employées à bâtir les étages supérieurs qui, soumis à une moindre charge, peuvent être faits de matériaux un peu moins solides.

Des scieurs débitent les quartiers, des compagnons les taillent et sous leurs conseils notre jeune ouvrier se perfectionne en l'art de *dégrossir*, de *dresser*, d'entailler les pierres.

En route

Alors le moment vient qu'il doit faire son tour de France. Jadis il s'en allait à pied, vêtu de velours blanc, de la blouse; portant un maillet et un ciseau, une équerre, une règle, un petit baluchon peu encombrant. Il partait pour les grandes villes, pour Bordeaux, Lyon, Paris, Tours, Marseille. Il offrait en route ses services à l'entrepreneur qui était un frère de compagnonnage. Dans cette ville, il faisait un monument pour le cimetière, ailleurs, il taillait un escalier. Quand il n'y avait pas d'ouvrage, il y avait quand même pour le voyageur une piécette dans la bourse du patron et au logis de ce maître toujours bon

accueil. C'était l'époque où le savoir différençait presque seul l'employeur du salarié, qui appartaient tous deux à la même classe. Maintenant les outils ne sont plus où est le travail. Ils sont fournis par le tailleur de pierre et non par le patron. Le tour de France ne se fait plus par la grande route, si propice aux beaux voyages, aux aventures. Le compagnon prend le train pour Paris. Il emporte avec lui tout un lot d'instruments de travail : cela vaut une centaine de francs et cela sert même de gage aux aubergistes qui lui retiennent son sac d'outils, s'il n'a point payé ses dettes. Cela pèse 50 à 150 kilog., le jeu est complet : *tétu*, *pioches à pierre dure*, *bouchardes*, *marteaux plats*, *denteles*, *rustique* ou *grain d'orge*, *polka à grain d'orge*, *chemin de fer à dents*, *chemin de fer sans dents*, tous les *poinçons*, les *ciseaux à maillet*, à *massette*, les *équeres*, *polka*, *pioche*, *ciseaux* et *gouges*.

Autrefois, le tailleur de pierre ambulante gagnait plus que le sédentaire. Il n'y a plus de ces différences aujourd'hui : il reste encore quelques trimardeurs qui parcourent les campagnes munis d'un petit outillage, empruntant à leurs camarades sur les chantiers, pioches, bouchardes, poinçons et les instruments qu'il faut. Mais la plupart des compagnons ne voyagent plus comme jadis, 4, 5 ou 6 ans, le tour de France dure un an, dix-huit mois et l'homme qui connaît alors les choses et les gens de son métier prend résidence.

Il se spécialise: il est gargouilleur, c'est-à-dire qu'il taille la pierre froide, fait des escaliers, des éviens, des marches palières. Il est constructeur de ponts, il travaille sur les bâtiments (1). C'est là que nous le suivons.

Les Machines dans le Bâtiment

C'est là qu'il nous dit sa peine. Le métier se perd tous les jours. On exécute moins de ces beaux, de ces difficiles ouvrages qui faisaient l'orgueil des professionnels et l'admiration des passants, de ces ponts biais qui demandaient tant d'études et de savoir. Des ponts biais? On fait maintenant des ponts de fer. Travaux d'antan, les escaliers en vis Saint-Gilles, les arcs de cloître, les voûtes d'arêtes, les pendentifs. Ceux qui les avaient taillés s'étaient usés les yeux, pour reprendre le dessin, durant les nuits de leur jeunesse. L'industrialisation a pénétré partout. Le machinisme a conquis l'industrie du bâtiment.

Ça commence à la carrière. Au lieu du pic on emploie la trancheuse qui marche à l'électricité ou à l'air comprimé. Ça continue au chantier. Les scieurs de pierre dure sont chassés par des appareils qu'on perfectionne. Les tailleurs de pierre ne font plus de coupe droite, la machine

(1) Il s'agne à Paris 4 franc l'heure, en province 0 fr. 50 à 0 fr. 70 l'heure suivant les régions.

a pris cela aussi. Les bardeurs sont à présent menacés. Les bardeurs chargent les morceaux taillés sur de petits camions à deux roues, des diables, ou sur des plateaux. Ils construisent des chemins de madriers sur lesquels ils conduisent la pierre à enlever. Il fallait *cing* hommes pour charger dans une journée, *dix* à *douze* mètres cubes. La grue demande *deux* hommes pour transporter *vingt* mètres cubes. Pourquoi ne la préférerait-on pas aux bras humains!

Les entrepreneurs qui n'avaient pas de place pour tailler les blocs ont maintenant à leur disposition un chantier commun où la grue électrique fait merveille. Des chevaux étaient attelés aux véhicules qui transportaient la pierre jusqu'au bâtiment. Il y a maintenant des automobiles, des autobimards qui font beaucoup de voyages au préjudice de la main-d'œuvre. C'est le progrès cruel et nécessaire qui ne libérera les hommes qu'après les avoir affamés et meurtris.

BARDEURS

La pierre est à pied-d'œuvre. Les compagnons du tas coupent celles qui sont trop longues, opèrent le dérasement. Où est-il le temps où les maçons formaient la chaîne, où ils se plaçaient sur des échelles, les pieds de l'un venant sur le barreau à la ceinture de l'autre et où ils se passaient les matériaux du sol jusqu'au faite? Où

est-il le temps où quatre hommes tournaient la manivelle pour monter la pierre? L'électricité maintient l'appareil élévatoire. L'électricité dérobe au bardeur du haut son travail qui, en haut et en bas, est un travail périlleux (1). Ils sont 500 à Paris. Les accidents en ont tué 48 depuis 1906 jusqu'au 1^{er} janvier 1911. Ils *em-brayent* : ils attachent par un cordage la pierre à la chaîne que le treuil élève. Pressés par le tâcheron, ils n'ont pas toujours le loisir d'assujettir solidement à la masse le cordage, le « brayer ». Le moteur se met en marche, la secousse initiale qu'il imprime à la pierre peut la détacher.

Elle pèse parfois 1.800 kilos, c'est 1.800 kilos que le bardeur reçoit dans la poitrine. On a vu aussi des chaînes se rompre sous la charge et le mètre cube de pierre s'abattre sur les hommes du bas (2).

(1) Voici la rétribution des bardeurs : à Paris, 0 fr. 80 l'heure; en province, leur travail est accompli par les maçons.

(2) Une corporation très éprouvée de même par les accidents est celle des démolisseurs. Ils travaillent souvent sans échafaudages, et font des chutes terribles. La tuberculose les guette, car ils absorbent toutes sortes de poussières et les miasmes de maladies contagieuses quand ils jettent à bas de vieilles masures et des murs d'hôpitaux. Salaires à Paris : compagnons, 0 fr. 80 l'heure; garçons, 0 fr. 50 à 0 fr. 55.

Au sommet, des bardeurs attendent la pierre pour la transporter jusqu'au mur, sur ces mêmes chemins de bois que nous avons vus dans le chantier. La machine fait ou fera leur besogne, l'électricité va dès aujourd'hui prendre la pierre au pied de l'échafaudage et la met en place à vingt mètres de hauteur. Le *poseur*, aidé d'un garçon, n'a plus qu'à la poser sur cale, et le *ficheur* n'a plus qu'à la sceller par un joint en ciment ou en plâtre (1).

RAVALEURS

C'est le plein travail. La grande bâtisse en fournit à 150 ouvriers dont les équipes se succèdent pendant un an. Le commis de l'architecte confère avec le maître-compagnon (2) ; à côté de lui,

(1) Le machinisme se manifeste encore dans les travaux de nettoyage et de grattage des vieux murs. Cette besogne, fort insalubre, peut être accomplie automatiquement par l'action du sable fin qu'une machine à air comprimé projette sur les façades des maisons.

(2) Le maître-compagnon, ou maître-gigade est le chef du bâtiment, qu'il *plante*, suivant l'expression des travailleurs. Il fait exécuter les plans de l'architecte, il indique l'emplacement des murs. Ancien compagnon de la maçonnerie, le maître-gigade se connaît en toute spécialité, et aux ouvriers de toutes

le garçon limousinait *fait la colle*, c'est-à-dire le mortier. Pour que le manche de son outil, de sa *plume*, comme il dit en dérision, n'entame pas son genou, il a cousu sur sa cotte bleue le morceau rouge d'un tapis. Les maçons font les plafonds, les enduits, les entablements. Les ravaleurs qui sont des tailleurs de pierre choisis font les ornements de l'extérieur, les moulures, les chambranles, les consoles d'après les *poncifs* tracés par le chef d'équipe ou gigade. Si l'on excepte les artisans de la sculpture et les ornemanistes, il n'est pas sur le bâtiment d'ouvriers plus habiles que les ravaleurs. Il n'en est pas qui fassent sentir avec plus de dédain leur supériorité sur les autres compagnons. Le tailleur de pierre, lui, a bien voulu déroger. Le ravaleur — toute exception faite — est resté de sa caste (1).

professions, il est capable de fournir les renseignements utiles au travail. Les chefs d'équipe, quand leur équipe est insuffisante s'adressent à lui pour avoir un renfort. Et s'il veut être obligeant, il peut désigner un manoeuvre, un garçon de relais pour donner le coup de main nécessaire. Il gagne au moins 300 francs par mois pour diriger la bâtisse, et il se fait aider par un maître-garçon qui reçoit les matériaux, vérifie leur qualité et surveille leur réparation.

(1) Ce sentiment de vanité corporative est cependant moins profond que naguère. Tout porte à croire qu'il ira s'affaiblissant, puisque les ravaleurs, depuis l'an 1898, admettent à leur table et à leur salle de restaurant, des étrangers à la corporation !

Grand seigneur parce qu'il a appris le profil aux cours, parce qu'il a acheté des outils nombreux, des *gouges*, des *ciseaux*, des *bouts-ronds*, des *grâdines*, des *chemins de fer creux et ronds*, sans compter la bêche, parce qu'il gagne un gros salaire aussi, il ne faut pas, lorsqu'il est à son échafaud qu'un limousin, par mégarde, laisse tomber sur lui une éclaboussure de plâtre. Ce sont des protestations à faire frémir ! (1).

La revue sur les chantiers

Onze heures ! Un coup de sifflet. Tout le monde descend des échafauds et des échelles. Le maître-compagnon arrête les équipes par un signal strident. C'est la trêve du déjeuner.

Halte ! Ne vous dispersez pas, les gars ! Un délégué du syndicat des briqueteurs vient passer la revue des cartes confédérales.

A sa réquisition, tous les compagnons et leurs aides doivent montrer l'insigne que délivre à ses affiliés la Fédération du bâtiment, un carton couvert des timbres violets que l'organisation appose.

(1) C'est à Paris seulement que les tailleurs de pierre, les ravaleurs, les scieurs de pierre forment des corporations distinctes ; dans les départements ils ne sont pas spécialisés. Les ravaleurs gagnent, à Paris, 1 fr. 30 l'heure ; les scieurs gagnent environ le même salaire que les tailleurs de pierre.

Tous sont en règle. Non. En voici trois qui ne possèdent pas la carte confédérale.

« Il faut vous faire inscrire, les coteries. Vous refusez. Alors tant pis pour vous ! »

Et les syndiqués s'en vont trouver leurs contremaîtres.

« Chef, lui disent-ils, il nous est impossible de travailler plus longtemps ici, nous sommes *incommodés par l'odeur du renard*. Choisissez entre le renard et nous ! »

Il faut voir les causes et les raisons de cet acte offensif.

Régales-tu ?

Lorsque les émigrés arrivaient dans la capitale, riches de vertus superbes, sobres, économes, ardents au travail, ils disaient : « On va gagner des sous pour la femme et les vieux laissés au pays ! » Ils comptaient sans les coutumes. Il fallait payer la bienvenue au chef-compagnon du chantier. La traditionnelle manille à « l'embauche » était arrosée copieusement.

« — Régales-tu ? » disaient les ouvriers au nouvel arrivant. Cette tournée offerte à l'équipe c'était comme un devoir de politesse et l'homme qui n'aurait pu s'en acquitter eût été mis en quarantaine, d'abord injurié par cette apostrophe : « Mangeur de châtaignes ; veux-tu donc faire connaissance avec la « chaussette à clous » ?

A proximité du chantier, le chef compagnon tenait une cantine où les ouvriers prenaient

leurs repas, leur canon, où ils trinquaient matin et soir. L'auberge servait les maçons au travail, sans qu'ils se dérangeassent. Le tenancier commandait à ses clients et le chef compagnon veillait aux intérêts de l'aubergiste. La paye fondait dans ses mains ; mais il ne s'enrichissait pas seul. Avec la limousinaille, le tâcheron aussi gagnait gros.

La Pieuvre

Le tâcheron, c'est un ancien ouvrier qui connaît bien le métier et mieux encore ceux qui l'exercent. Il s'en va trouver l'entrepreneur, lui offre d'exécuter à bas prix ses travaux, lui conclut d'importants rabais et le marché conclu embauche les compagnons, le plus souvent des hommes habiles. Il les engage même à un salaire supérieur au tarif normal. Comment s'y prend-il pour réaliser un fort bénéfice, malgré les réductions qu'il accorde à l'entrepreneur, malgré le prix élevé de la main-d'œuvre qu'il emploie ? Il impose aux ouvriers un travail intense. Il renvoie ceux qui ne produisent pas assez à son gré, il extrait de la machine humaine son maximum de rendement, il s'oppose pour gagner du temps à l'élévation d'échafaudages régulièrement construits. Il sacrifie à la rapidité de l'exécution la solidité des travaux. Sur les chantiers des tâcherons, les accidents causés par la défectuosité des échafaudages et le surmenage des ouvriers sont plus fréquents que dans les autres entreprises.

En donnant une légère gratification à celui qui finit le premier sa besogne, le tâcheron excite l'émulation de tous les hommes. Ce sont des jeunes qu'il utilise et dont il use rapidement les forces.

C'est une furie dans le labeur ! Le compagnon paye la goutte à son garçon pour qu'il donne le coup de collier. Le tâcheron paye un litre au compagnon pour qu'il finisse l'ouvrage avant l'heure. L'alcool entretient le feu sacré. Les hommes qui buvaient de l'eau claire prennent l'apéritif et le coup du milieu. Pour mettre de côté quelques piécettes, ils font maigre chère chez leur logeur. Ils travaillent le dimanche entier et le tâcheron ne les laisse souffler, par mois, qu'un seul jour.

Aussi quel chômage succède au défilé des jours de folle besogne ! Ça ne pouvait durer. Il fallait mettre debout un syndicat redoutable. Ils l'ont fondé. Le syndicat de la maçonnerie-pierre avait 1.200 membres en 1906, il en compte maintenant 14.000 (1).

(1) Voici les phases principales de son action. Avant 1904, les maçons peuvent adhérer à de nombreuses organisations rivales dans la Seine. « Au 1^{er} mai 1906 nous ne ferons que 8 heures par jour ! » Cette décision qui résonne comme un coup de clairon depuis le congrès de Bourges fait lever les ouvriers du bâtiment. Pour la réduction du labeur journalier, la maçonnerie-pierre fait grève pendant 42 jours. C'est un échec, mais les ouvriers s'organisent, ils dénoncent

A coup de grèves il fait respecter ses hommes. Il fait fermer toutes les cambuses où les maîtres-compagnons vendent à manger et à boire. Plus de tournées obligatoires aux chefs d'équipe, plus de contremaîtres cantiniers. Il fait reculer l'alcoolisme implanté par les intermédiaires et les coolistes. Certes tous les gars ne dédaignent pas le vin d'aramon. Mais lorsque les compagnons aperçoivent un ouvrier qui se fait apporter

les malfaçons et les sabotages des sous-entrepreneurs, ils réduisent leur production journalière. Les patrons répondent à cette mesure par des renvois d'ouvriers. Ils congédient « ceux qui n'en écrasent pas assez », c'est-à-dire qui n'abattent pas assez de besogne. Les garçons remerciés « ramassent leur pelle », mais leurs camarades quittent le chantier avec eux. Ces grèves partielles obligent les entrepreneurs à accorder une augmentation de salaire : les garçons reçoivent 0 fr. 60 l'heure, au lieu de 0 fr. 45 ; les limousinants 0 fr. 75 au lieu de 0 fr. 60 ; les garçons maçons 0 fr. 65 au lieu de 0 fr. 50 ; les maçons 0 fr. 85, 0 fr. 90 au lieu de 0 fr. 75. Le repos hebdomadaire est imposé le 1^{er} août 1906. En 1908 les ouvriers réclament la journée de neuf heures pour restreindre le chômage, la suppression du tâcheronnat. Des pourparlers sont engagés, ils échouent et brusquement les entrepreneurs déclarent un lock-out qui dure 45 jours et qui échoue complètement. A partir de ce moment la lutte entre patrons et ouvriers devient plus âpre que jamais. Les maçons pour obtenir du travail doivent s'engager à fournir une production déterminée. Les entrepre-

sur le chantier des litres, en nombre inquiétant, résolument l'un des hommes casse la houteille afin d'empêcher le camarade de s'enivrer.

Le syndicat pourchasse les tâcherons. Besogne ardue qui nécessite de tout temps bien des grèves.

Dès 1840, il se produit un mouvement important parmi les tailleurs de pierre et les maçons pour obtenir la suppression du tâcheronnat. Une coalition est fomentée à cette époque par les travailleurs du bâtiment ; les chantiers de Paris et de la banlieue sont abandonnés. En 1848, le gou-

vernement provisoire rend un décret qui abolit l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs, dits marchands ou tâcherons, parce qu'essentiellement injuste, vexatoire et contraire au principe de la fraternité.

Mais les tâcherons continuent de plus belle leur fructueuse industrie. On les croit définitivement vaincus lorsque le 10 septembre 1909, après une grève de quinze jours, les patrons décident de ne plus leur donner de commandes. Ils ne capitulent pas tous ; ils subsistent dans le briquetage, le bardage, le plâtre ; ils forment de petites sociétés qui sous le manteau de la coopération ressuscitent le tâcheronnat.

plâtriers 0 fr. 47 à 0 fr. 60, aides 0 fr. 30 à 0 fr. 45.)

Telle est brièvement exposée, l'œuvre du syndicat de la maçonnerie-pierre. Il réunit actuellement les maçons, les limousinants, les aides, les bardeurs et les démolisseurs. Les briqueteurs, les tailleurs de pierre et les ravaleurs, les scieurs de pierre, les maçons d'art ont des syndicats distincts. Pour réaliser plus complètement l'unité ouvrière, pour organiser des mouvements d'ensemble, pour coordonner les efforts isolés, pour apporter aux petites corporations l'appui des groupes riches en hommes, beaucoup de syndiqués estiment que la création d'un syndicat général du bâtiment est nécessaire. Ils veulent un groupe unique, tout en laissant aux syndicats, régiments de cette armée, une administration indépendante. La création d'un comité inter-syndical est le premier pas vers le Syndicat Général du Bâtiment.

Ils reviendraient immédiatement, s'il faiblissait, le syndicat éducateur et combatif, qui a créé quarante bibliothèques dans le département de la Seine et qu'un lock-out, le ralentissement voulu des travaux n'ont pu entamer (1).

Comprenez-vous maintenant pourquoi l'on passe sur les chantiers la revue des cartes confédérales ?

Ce moyen de propagande effraie peut-être ceux qui, attendant du syndicalisme l'émancipation totale des ouvriers, voudraient que le néophyte fût converti à la cause par la seule puissance de la doctrine. Mais l'organisation est mise en péril et avec elle tout ce qu'elle a conquis, salaires améliorés, heures de travail réduites, repos du dimanche. Eux ou nous : si les rouges ne défendent pas leur chantier contre l'intrusion des jaunes, les jaunes en chassent les rouges. La force fait respecter le droit (2).

(1) Le patronat, puissamment uni, possède une organisation internationale. La Fédération des entrepreneurs allemands qui a conclu des accords avec les industriels du Bâtiment en Autriche, en Hollande, en Danemark, en Suisse a proposé une alliance semblable aux entrepreneurs français, en vue de briser la résistance des ouvriers en cas de conflit, pour les empêcher de trouver du travail en pays limitrophe. Si ce projet n'a pas été adopté, il n'en a pas moins été discuté.

(2) Aussi l'isolé est-il tenu de se rendre au bureau de la section pour entrer à son tour dans la famille

*
*

L'automne est à son déclin, la limousinerie retourne dans ses foyers. Mais elle laisse à charge voyage des hommes qui se fixent pour toujours dans la capitale. Ils ont vendu le petit champ qui les tenait au pays.

Quand les autres, la saison finie, font leur apparition au village, on les salue toujours par la même formule de bienvenue.

S'ils sont de retour avant la Toussaint, on leur dit avec surprise :

« Vous voilà donc revenus ! »

Mais s'ils sont de retour après la Toussaint, on leur dit :

« Vous voilà arrivés ! »

On dit surtout en patois, suivant l'époque : « *Te se tourna mon pitit,* » ou bien : « *Te le nôtre est revingu.* »

Qu'ils soient arrivés ou revenus, on les fête par un repas plantureux auquel succède bientôt un dîner de fiançailles.

Les vieux demandent :

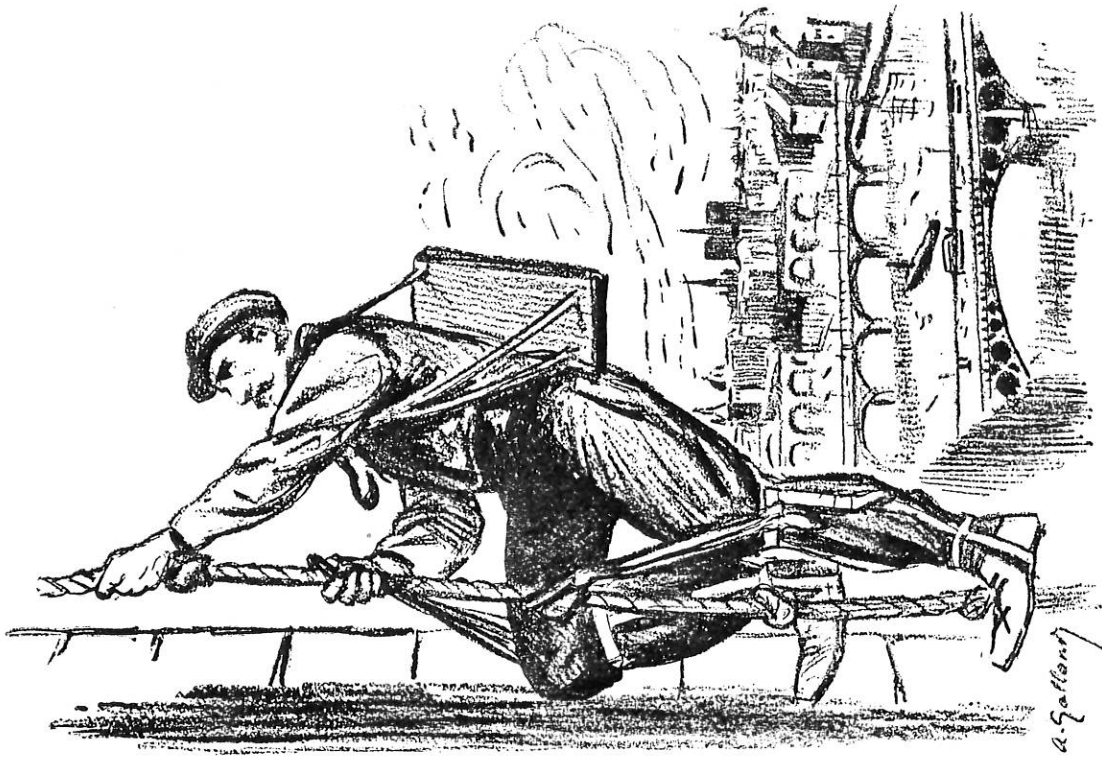
syndicale. S'il est jeune maçon venu depuis peu à Paris, son inscription ne souffre aucune difficulté. Mais s'il travaille depuis longtemps sur les chantiers, s'il a bénéficié des améliorations conquises par le syndicat depuis 1906, il doit payer, par versements échelonnés, une cotisation qui alimente la caisse de grève et le « Sou du Soldat » envoyé aux syndiqués sous les drapeaux.

« Qu'est-ce que les chasses aux renards dont les feuilles nous parlent si souvent. »

« N'écoutez pas trop les feuilles, disent les Parisiens. Rappelez-vous plutôt cette anecdote : En septembre dernier, on avait fait la grève. Un reporter se rendait plusieurs fois par jour au bureau des maçons à la Bourse du Travail et demandait avec insistance des renseignements sur l'agitation. Ennuoyés par tant de démarches, les secrétaires se moquèrent du journaliste. Ils lui dirent gravement : *Les grévistes ont décidé d'organiser une chasse à courre contre les « renards ».* Ils lâcheront des dogues bien dressés dans les entreprises où travaillent les jaunes! Le lendemain, les journaux enregistraient ce canard. Cela nous fit bien rire, les réflexions indignées de la presse, à propos d'un fait inventé par des permanents pleins d'imagination (1). »

Voilà comme les gazettes vérifient les légendes! Elles racontent que les syndiqués persécutent les jaunes. Pourquoi ne disent-elles pas que les adeptes du compagnonnage briment cruellement leurs jeunes disciples ?

(1) Il faut d'ailleurs déplorer ces mystifications que leurs auteurs croient inoffensives mais qui ont pour résultat d'accréditer dans le public des fables dangereuses.



CHARPENTERS

« Je jure devant Dieu et les honnêtes compagnons de ne jamais divulguer aucun des secrets qui pourraient m'être confiés. Je le jure ! Je le jure ! Je le jure ! »

L'adolescent qui prononce ces paroles impressionnantes ne possède pour tout vêtement qu'un bandeau sur les yeux.

Devant lui les initiés forment un tribunal. Il siège dans une cave qui s'appelle la Cayenne des bons drilles.

« Choisis ton nom ! »

Il prend le nom de Toulousain-la-Prudence. Il désigne ses deux parrains et leur offrant une coupe de vin rouge :

« Acceptez de Toulousain-la-Prudence, dit-il, d'espérance en espérance, de reconnaissance en reconnaissance, que vous en ferez bon usage, ainsi que vous avez promis à Dieu et aux honnêtes compagnons d'être honnêtes compagnons ! »

Alors, à la Saint-Joseph comme à la Saint-Pierre, on lui fait subir de rudes épreuves.

On le bat, on lui marque sur le bas-ventre le *trait ramené*, à l'aide d'un piquet de bois qui provoque une douloureuse blessure. On l'inonde d'eau au cours du *grand baptême*, on lui fait *boulonner* et *déboulonner l'escalier*, on l'oblige à boire dans le *tablier du couvreur*, pra-

tiques dont l'obsécinité est telle que nous ne pouvons les décrire ici. On lui fait prendre l'engagement de renoncer à sa famille, à sa religion, de commettre des crimes si l'intérêt de la Société l'exige. S'il refuse de prononcer le serment, on le frappe jusqu'à ce qu'il demande grâce. S'il accepte on le roue de coups et on l'injurie de plus belle parce qu'il a consenti à renier des sentiments sacrés et qu'il n'a pas repoussé de prime abord l'idée de meurtre. On lui enjoint de verser un droit qui est à Paris de 114 fr. 50 et après l'avoir molesté plusieurs jours et plusieurs nuits durant, on lui décerne le titre de *compagnon-passant du devoir*.

A quel rang, à quelle caste appartient cet homme à qui l'on ne ménage ni les horions ni les avanies pendant les scènes que nous venons de retracer ?

A la corporation des charpentiers. C'est un jeune artisan qui vient de s'affilier à la société compagnonnique.

Leurs Ancêtres

C'est chez les charpentiers qu'elle recrute encore le plus d'adhérents. C'est chez eux que les rites mystérieux de l'initiation se sont transmis dans toute leur intégrité. Les charpentiers revendiquent comme leur patron, ce Père Soubise qui, suivant la légende, travailla avec les grands architectes du monde à la construction du Temple de Jérusalem. Ses disciples, ses « enfants »

prirent le titre de compagnons du Devoir, dévotants et bons drilles du Tour de France. Ils groupèrent d'autres artisans : les couvreurs, en 1759; les plâtriers, en 1797 et les initièrent aux rites secrets du « Devoir ». La Révolution put décréter la dissolution des corporations, interdire toute réunion d'ouvriers, « toute assemblée d'arts et métiers », les Bons drilles restèrent organisés en société puissante. Une scission se produisit à une époque indéterminée, peut-être au commencement du dix-neuvième siècle; des compagnons suivirent un autre rite et s'appelèrent les « Renards de liberté », les « Compagnons du devoir de liberté », les enfants de Salomon.

Alors ce fut entre les deux clans une guerre implacable. Toute la première moitié du dernier siècle a vu les luttes sanglantes des compagnons, les combats entre ouvriers n'appartenant pas aux mêmes « devoirs », les batailles rangées où deux corporations organisaient des tueries pour le plaisir, les exécutions mystérieuses d'affiliés, coupables d'avoir transgressé les rites du Devoir. Il fallait défendre l'honneur compagnonnique !

De nos jours, il est inutile de dire que les engagements pris par les compagnons ne se traouissent plus en actes meurtriers. Les Enfants de Soubise et de Salomon se contentent de faire des prosélytes. Dès qu'un jeune charpentier arrive dans un centre de compagnonnage, Paris, Bordeaux, Tours, ils se le disputent. Ils essaient de l'amener à la *cayenne*. Un compagnon devient son parrain et le conduit chez la *Mère*. La *Mère*

c'est la protectrice vénérée des charpentiers d'une même ville (1). C'est chez elle que les compagnons prennent leurs repas et logent lorsqu'ils font le tour de France, passant par les villes où passèrent leurs ancêtres, s'arrêtant aux mêmes relais, Paris, Blois, Tours, Angers, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Agen, Montauban, Lyon, Dijon. C'est chez la mère, hors de sa présence, que l'aspirant subit les épreuves de la cayenne. Elles sont instituées pour mortifier le patient et lui rappeler que l'humilité est une vertu.

La fin du Compagnonnage

Les compagnons qui endurèrent de communs tourments forment bien une famille. Ils cherchent en général à travailler dans les mêmes chantiers. Les « chiens » — c'est le surnom des dévotants — n'aiment pas à se mêler aux « loups » — sobriquet des compagnons de liberté — et les uns comme les autres ont une tendance à réserver les emplois vacants à leurs seuls affiliés !

(1) La *Mère* des Enfants du Père Soubise réside à Paris, 164, rue d'Allemagne. Elle indique un logis au jeune charpentier. La *Mère* des Enfants de Salomon habite 10, rue Mabillon. Les indépendants, ceux qui n'appartiennent à aucun groupe compagnonnique, ont un lieu de rendez-vous dans un restaurant, rue des Vinaigriers, dont la patronne, respectée comme une *Mère*, est dénommée l'Hôlesse.

Mais les sociétés compagnonniques, leur discipline, leurs traditions ne pouvaient traverser impunément le XIX^e siècle, sa critique et ses rébellions. Les abus du compagnonnage devaient être attaqués vigoureusement par Agricoll Perdiguer et ses émules. Un groupe de charpentiers se forma qui refusèrent les sacrements des associations secrètes.

Ils s'intitulèrent indépendants. Tout d'abord, on leur fit grise mine sur les chantiers, quand on ne les en évinça pas. Mais leur nombre augmentait sans cesse. Ils furent les premiers syndiqués.

Le syndicat professionnel, avec ses aspirations fraternelles, devait fatalement s'insurger contre les pratiques du compagnonnage. Cependant les compagnons représentaient encore la tradition révolutionnaire. Ne s'étaient-ils pas élevés en 1791 contre la bourgeoisie victorieuse qui voulait interdire aux ouvriers l'union pour la défense de leurs droits. Ils avaient fomenté ensuite dans le bâtiment plus d'une grève.

Syndiqués, loups et chiens combattaient donc côte à côte. Mais cette situation changea. Sous l'influence des patrons qui demeuraient membres des sociétés compagnonniques, elles devinrent tout d'abord moins combattives et se transformèrent en une incolore mutualité.

En 1907 (cette date marque sans doute l'agonie du compagnonnage, en décadence depuis la seconde moitié du XIX^e siècle), des dissensions pro-

fondes surgirent entre les Bourses du Travail et les cayennes. Les syndiqués de la capitale avaient cessé le travail. Un devoirant de Tours, nommé Robin, de passage à Paris, adjura les « bons drilles », ses frères, de ne pas prendre part au mouvement des grévistes. Il fut écouté. La grève n'en fut pas moins victorieuse (1). Mais les syndiqués résolurent de briser le compagnonnage qui avait pris nettement position contre la C. G. T.

Ils usèrent pour le ruiner d'une arme singulièrement redoutable. Ils révélèrent aux jeunes charpentiers les rites barbares de l'initiation.

Si de nombreux profanes, chaque année, venaient s'enrôler sous les couleurs des bons drilles, c'est parce que les aspirants ignoraient tout des brutalités qui les attendaient dans la cayenne. Le secret en était précieusement gardé. Or, les syndiqués répandirent à profusion sur les chantiers des journaux et des brochures qui relataient d'une façon précise toutes les phases de la cérémonie (2). Les résultats de cette propa-

(1) La grève dura 63 jours (14 juillet-17 septembre 1907). Elle fit obtenir aux charpentiers un salaire de 1 franc l'heure, au lieu de 0 fr. 90. Dans les départements il est de 0 fr. 54 à 0 fr. 75 l'heure.

(2) Le journal est le *Bulletin Syndical des Charpentiers*, numéro spécial consacré à la réception des aspirants. Les deux brochures sont : 1° *Le compagnonnage, son histoire, ses mystères*, par Jean Connay,

gande furent décisifs. Le recrutement des sociétés compagnonniques devint difficile. Alors chiens et loups oublièrent leurs vieilles rivalités, et devant le péril, contractèrent une alliance. Les devoirants firent des concessions aux idées modernes. Ils atténuèrent — faiblement il est vrai — la cruauté de quelques « passages », de plusieurs épreuves.

Malgré tout, 1907 sonna le glas du compagnonnage. Il aura traversé le moyen âge, il aura résisté à la grande Révolution et aux Napoléons qui l'ont assailli. Le syndicalisme l'abattra comme un feu d'artillerie emporte une forteresse (1).

pseudonyme d'un devoirant ; 2° *Comment on devient compagnon du devoir*. (Editions de l'Union des ouvriers charpentiers de la Seine.) Illustrations de Grandjouan. Ces deux ouvrages reproduisent in extenso le manuscrit d'un compagnon-dévoirant qui révèle tous les mystères de l'initiation. M. du Maroussin dans son livre sur les *Charpentiers de Paris*, avait publié déjà quelques extraits de ce document qu'il avait découvert par hasard. (Voir sur la question du compagnonnage le remarquable chapitre écrit par M. Finance dans les *Associations professionnelles ouvrières*. Publication de l'Office du travail).

(1) Compagnons, écrit Jean Connay, nous avons porté à la connaissance de tous, vos titres de gloire et vos malpropres pratiques ; votre secret n'est plus qu'un secret de polichinelle, dont vous rougirez dorénavant devant les syndiqués de toutes les professions du bâtiment, syndiqués dont vous aviez déjà éprouvé

A la lueur des chandelles

Mes chers coteries, je vais vous chanter la gloire
La gloire de tous les compagnons
Lorsque nous sommes ensemble à boire
On admire cette belle union.

De la bâtisse en construction s'envolent les
naïfs couplets de la *Gloire*, la chanson encore en
vogue sur le Tour de France. Les charpentiers
travaillent en fredonnant. Nous allons les voir à
l'œuvre.

La profession exige un long apprentissage :
la connaissance du « trait », c'est-à-dire l'art du
dessin géométrique appliqué aux constructions.

On donne l'enseignement du trait aux cours

l'énergie lorsque vous faisiez les jaunes pendant la
grève. Le compagnonnage sans secret n'est plus le
compagnonnage. Le mystère de vos réceptions con-
stituait toute la substance de votre société, c'était
votre seul agent recruteur, et maintenant que pour
0 fr. 50 (prix de la brochure sur le compagnonnage)
on peut le connaître, il n'y en aura pas d'assez sots
pour le payer cent quatorze francs... Il est vrai que
vous aurez toujours la ressource de recevoir les jeu-
nes gens qui arrivent du fond des campagnes, ceux-là
au moins n'auront pas lu nos écrits, mais patience,
ça viendra (*Le Compagnonnage*, page 197). Ajoutons
que la dernière brochure du syndicat : *Comment on
devient compagnon*, vendue 0 fr. 25, fait ce travail de
pénétration dans les départements.

du soir. Jadis, les élèves qui les fréquentaient
fournissaient la chandelle nécessaire à l'éclairage
de l'école: chacun arrivait à son banc avec un
carton et un lumignon de suif. C'est pourquoi
lorsque le charpentier se disputait avec un voisin
d'un autre métier, vous l'entendiez lui lancer
cette apostrophe méprisante : « Va donc, tu n'as
pas usé de chandelles! », ce qui signifiait: « Tu
n'es qu'un vulgaire manœuvre, tu n'as pas appris
le dessin ».

Du chantier à la bâtisse

Le travail des charpentiers va du plus gros au
plus fin. Les uns placent d'énormes étais dans
les fondations pour soutenir les terres ou les
maisons voisines de la bâtisse, les autres cons-
truisent des escaliers monumentaux. Quelques-
uns se spécialisent et édifient les majestueuses
sapines qu'on aperçoit devant les bâtiments en
construction. Elles les dominent, elles atteignent
jusqu'à 25 mètres de hauteur. La sapine, formée
de quatre grands mâts, permet la pose du treuil
qui élève les matériaux (1). Les ouvriers dressent
les mâts à l'aide d'une chèvre et les enfoncent
profondément dans le sol. A la hauteur de cha-
que étage, ils fixent des traverses et des croisil-
lons. A dix, quinze ou vingt mètres du sol,
l'échelle qui porte le compagnon repose sur une

(1) L'appareil électrique, le *mât-gruc*, auquel il est
fait allusion page 309, supprime la sapine.

simple pièce de bois et s'appuie à l'un des mâts. Si l'échelle glisse ou tourne, l'ouvrier se rompt les os.

Souvent, il escalade le mât en montant sur les échantignolles, cales de bois clouées le long du sapin, et sur cet étroit espace, il se maintient en équilibre, un pied posé sur la *cate*, le bras gauche enserrant le mât, la main droite clouant les poutres. Besogne périlleuse, accomplie avec une rapidité d'autant plus grande que les hommes rétribués à la tâche, ont intérêt à la terminer le plus tôt possible.

Dangereux aussi est l'établissement du « parapluie », cet assemblage de charpentes qui entourent complètement le bâtiment en construction, qui supportent un toit en carton bitumé et permettent à tous les ouvriers d'édifier la bâtisse à l'abri des intempéries. Le parapluie atteint 30 à 32 mètres de hauteur. Au sommet, les ouvriers manipulent de lourdes pièces de bois, l'un lançant la poutre attachée au cordage, l'autre la rattrapant, tous risquant de « faire le saut » comme ils disent.

C'est au chantier qu'on façonne le bois : on le travaillant avec l'herminette ou la besaigüe le compagnon se blesse fréquemment.

C'est au chantier, d'après les plans du contre-maître ou « gâcheur », que l'on assemble les *fermes* : les charpentes qui soutiennent la couverture des bâtiments. Démontées, les *fermes* sont portées sur le lieu de la construction, élevées à l'aide de la chèvre, installées, puis reliées entre

elles. L'hiver, c'est un pénible travail. Mais les intempéries forcent les compagnons à quitter la besogne. Les charpentiers ne peuvent éviter le chômage qui, pour un grand nombre, dure deux à trois mois. « Le gâcheur m'a donné mon sac. » Elle est répétée souvent cette phrase, qui signifie : « Le gâcheur m'a remercié ». Alors, les ouvriers sans ouvrage visitent un à un les chantiers, offrant leurs services aux contremaîtres. Il est regrettable que les offres et demandes d'emploi ne soient pas centralisées, afin d'éviter aux compagnons cette douloureuse promenade à travers les entrepises, ces démarches souvent infructueuses qui leur font perdre du temps et les découragent.

Mais la plupart des travailleurs ne peuvent-ils émettre les mêmes plaintes sur le même sujet ?

COUVREURS-PLOMBIERS

La carcasse du bâtiment est debout et voici les compagnons des toits, les casse-cou, hardis jusqu'à la témérité. Ils aiment leur métier parce qu'ils sont accoutumés au danger et aussi parce que c'est un joli métier qui exige de l'habileté et de l'expérience, une profession où l'on va fréquemment « en campagne » pour entreprendre la couverture de quelque château, où l'ouvrage varie souvent, où l'homme travaille à son idée.

Ici le maître-ouvrier n'abuse pas de son autorité, quant au patron, il n'est guère « sur le dos » de l'artisan, parce que l'artisan travaille trop haut !

La fierté de l'outil

Beaucoup de plombiers et de zingueurs sont Parisiens. Mais les couvreurs en ardoises sont d'ordinaire Nantais et plus souvent Angevins (1).

Comme ils aiment leurs outils ! Leur enclume et surtout leur marteau qui sert à tailler et à clouer l'ardoise. Ils le portent à l'anneau de leur ceinture, et certains l'honorent en fixant à sa poignée une pièce de monnaie, même un louis !

(1) Dans la capitale, les couvreurs-plombiers travaillent huit heures par jour, du 1^{er} novembre au 15 février, et neuf heures durant les autres mois. Certains font en été trop d'heures supplémentaires. Leur gain journalier est de 8 francs. Mais le chômage les atteint comme tous les ouvriers du bâtiment et il frappe 40 p. 100 des travailleurs parisiens durant les mois de janvier, février, mars.

En province, les salaires descendent à 35 ou 40 centimes l'heure dans les régions bretonnes et normandes, mais par contre les ouvriers bénéficient de « l'ordinaire », c'est-à-dire du repas du soir, de la boisson et du coucher. Moins spécialisés qu'à Paris, ils peuvent, durant la morte-saison, être employés à des travaux de ferblanterie. Ils forment encore des apprentis, à l'encontre des compagnons parisiens. Ceux-

Au sommet

Lorsque les charpentiers ont bâti les combles, les compagnons du toit font le voligeage. C'est une sorte de plancher qui supporte la couverture et qui est formé de bois horizontaux cloués à chaque chevron de la charpente.

Alors, sur le lieu même du travail, les ouvriers façonnent les feuilles de zinc. Tournant le dos au vide, ils les posent, d'abord, à l'avant du toit. Puis ils se dirigent vers le centre, appuyés sur le voligeage, ensuite sur la partie couverte. Ils glissent sur le zinc quand la gelée blanche a poudré le toit. Mais en été, les feuilles neuves leur envoient des reflets aveuglants, les sandales des hommes sont brûlantes, il fait si chaud qu'ils ne peuvent tenir en place.

ci, pour les servir, ont des aides qui, pour la plupart, ont travaillé déjà dans le bâtiment et secondent les ouvriers en qualité de garçons, pendant trois ou quatre années, moyennant un salaire de 5 fr. 50 par jour.

C'est le compagnon qui embauche le garçon et lui apprend son métier. L'aide, tout en accomplissant sa besogne, regarde l'artisan travailler. Et l'artisan, après bien des hésitations, finit par confier à son garçon des ouvrages d'ouvrier. Il lui laisse couper le zinc et c'est une chose délicate, importante, car la feuille coûte 4 fr. 50 à 5 francs et il ne convient pas de gâcher une marchandise aussi chère ! Le coupeur-zingueur-plombier a le droit de congédier son garçon.

Le premier jour qu'ils sont au sommet d'une bâtisse, ils sont pour ainsi dire dépayés. Mais ils s'habituent vite et le second jour ils évoluent à 60 pieds du sol aussi aisément qu'un quidam quelconque sur le plancher des vaches !

Ils travaillent assis, la jambe droite repliée sur la cuisse gauche. C'est la position la plus favorable. Mais il arrive que les voliges insuffisamment assujetties à la charpente — il faut deux clous au croisement des chevrons, pour aller plus vite on n'en met qu'un seul parfois — il arrive que les voliges cèdent sous le poids du corps et que le compagnon pique une tête à travers la toiture.

Ce n'est pas le plus grave accident du métier. Les ouvriers redoutent le vertige qui peut les prendre lorsqu'ils œuvrent au coin du bâtiment, sur un pan coupé. Alors ils aperçoivent le vide à droite et à gauche, le vide attirant. Les plus endurcis ont ressenti le malaise qu'on éprouve alors. L'homme demeure immobile, il n'ose pas reculer, ses jambes flageoient. Il faut que ses camarades, avant l'étourdissement fatal, viennent à son secours, et le traînent jusqu'au chéneau.

Il y a des ouvrages qui coûtent beaucoup de sang: la couverture des hangars où la tuile passe de mains en mains, la *recherche sur l'impériale*: cette inspection du sommet à la fin des travaux, quand l'ouvrier remplace les ardoises fendues par des neuves. Pas d'échafaudages: il avance en rampant sur les genoux.

L'escalade à la corde

Lorsqu'ils travaillent à la corde, les compagnons des toits sont de même exposés à la mort. Sur la façade du bâtiment le plombier doit poser les tuyaux pour la conduite des eaux pluviales; des cylindres qui mesurent chacun un mètre de long, qu'il faut réunir bout à bout avec du plâtre et fixer au mur par un joint de ciment. L'aide se tient au bas de l'édifice et, par la manœuvre d'une poulie, monte le seau et les pièces de fonte à l'homme qui travaille suspendu dans l'espace.

Il pourrait faire sa besogne en sécurité sur l'échafaudage des maçons ou des ravaleurs. Oui, mais ces artisans sont partis emportant les planches et les sapines, tout leur matériel. Aussi le plombier doit-il amarrer à la toiture une solide corde de chanvre qui mesure 30 à 40 mètres et qui présente des nœuds tous les 30 centimètres. Il porte sur son dos la sellette, il hausse les jambières en cuir de buffle, munies de crochets et il grimpe le long du cordage. Il l'escalade plutôt, fixant le crochet des jambières successivement à chacun des nœuds. C'est souvent la hauteur de cinq étages qu'il gravit ainsi sur le câble qui vacille, autour duquel il tourne parfois, se cramponnant, le maintenant immobile. La montée est pénible, les mains ne saisissent pas toujours à temps la corde et le couvreur peut être renversé en arrière, retenu seulement par les jambières au cordage, tête en bas. Il crie sa

détresse, ses camarades lui lancent une « défense » ou bien l'un d'eux grimpe à son tour à la corde à nœuds pour lui venir en aide. Mais on est obligé, certains jours, d'avoir recours aux pompiers pour sauver le compagnon !

Quand le câble se brise

Emotion vite oubliée ! L'ascension est finie, le voici installé sur la sellette.

Il manipule les tuyaux qui pèsent chacun de quatorze à trente kilos. Il traverse des moments angoissants lorsqu'au cours d'une réparation il descelle de vieilles conduites de fonte. Comme elles sont jointes les unes aux autres, il advient qu'en enlevant l'une d'elles toutes se détachent à la fois. Le plombier ressent une secousse formidable, il faut qu'il maintienne à bout de bras un poids de 100 kilos, il faut qu'il rassemble toute son énergie pour ne pas laisser choir le fardeau qui assommerait les hommes du dessous.

Circonstance tragique ! Il arrive que la corde se rompe et que l'ouvrier, précipité d'une prodigieuse hauteur, se fende le crâne sur la chaussée. Le chanvre usé n'a pu résister au poids du corps, au poids de la fonte. Il devrait cependant supporter d'énormes charges. Un règlement veut que toutes les cordes soient passées au cabestan chaque année. L'appareil les soumet à une considérable tension et si l'une d'elles présente un défaut, elle se brise immédiatement. Mais on

néglige assez souvent cette vérification essentielle. Et puis dans la remise la corde n'est pas toujours à l'abri de l'humidité, elle peut reposer sur des rognures de zinc qui la fendillent, voisiner avec les tonneaux d'esprit de sel, desquels s'échappe une goutte de mordant qui la ronge.

Aussi bien, ce qu'il faut obtenir, ce n'est pas l'entretien parfait des cordes, c'est leur abandon total.

Car le travail sur la sellette expose l'ouvrier à des dangers multiples. Lorsqu'il a terminé sa besogne, pour s'épargner la descente par la corde à nœuds, il essaie d'atteindre une fenêtre voisine par laquelle il compte gagner l'intérieur de la maison. Alors, par un brusque mouvement des jambes il balance le câble le long de l'édifice. Quand il est à proximité de la croisée, il prend son élan, les bras en avant, et enjambe la barre d'appui. S'il calcule mal son geste, c'est la chute...

La corde à nœuds peut être remplacée par l'*échafaudage rapide*, qui épargne bien des accidents. Il est vrai que son emploi entraîne, paraît-il, des dépenses de temps et d'argent. Mais sont-ils donc gaspillés, le temps et l'argent qui économisent des existences? On le dirait, quand on suit dans leur besogne les artisans des toits !

De la gouttière au pavé

C'est ainsi qu'un compagnon-couvreur, suivi de son aide, est désigné pour la réparation d'une gouttière. Il se munit des appareils nécessaires

à la construction d'un échafaudage volant : il emporte les échelles, les chevalets, les *voliges* et les *défenses*, grosses cordes dont la longueur atteint vingt-cinq à trente mètres, et l'épaisseur quatre à cinq centimètres.

Il suspend horizontalement l'échelle aux cordes, qui sont fixées, à l'aide d'un « nœud de marin » ou d'un « nœud allemand », sur les chevalets posés à même la toiture; il cloue les voliges le long de l'échelle pour former un plancher. Et sur cette étroite construction, il travaille à vingt ou vingt-cinq mètres de hauteur. Les planches qui le supportent sont suspendues dans le vide, nul garde-corps ne protège l'ouvrier; s'il a par malheur une seconde d'inattention ou de vertige, si les lourdes charges qu'il manipule l'entraînent vers le sol, s'il glisse sur les voliges, il vient s'abattre sur le pavé, à côté de l'homme de garde qui, sur le trottoir, éloigne de l'immeuble les passants pour les préserver des éclats de pierre ou de plâtre. Pourtant, la loi ordonne la pose d'un *garde-corps* sur tous les échafaudages. Le décret du 12 juin 1893, l'ordonnance du 12 mai 1881 sont formels à cet égard (1). Ils ne sont

(1) Les garde-corps seront composés d'une traverse d'appui, posée à la hauteur de 90 centimètres sur les trois côtés faisant face au vide et de 70 centimètres sur le côté faisant face à la construction. Cette traverse sera portée par des montants espacés de 1 m. 50 au plus et solidement fixés au plancher. En outre, il y aura par le bas une plinthe de 25 centimètres de hauteur au moins.

pas respectés. L'esprit de lucre fait parfois même supprimer les échafaudages. Un compagnon, par exemple, doit aller « sortir un tuyau » au faite d'une construction. Il commande à son aide d'emporter les échelles, les poutres, les défenses. Mais l'entrepreneur fait observer que le travail demande à peine quelques heures et que son exécution n'exigera pas un temps beaucoup plus long que la pose de l'échafaudage lui-même. Alors l'amour-propre de l'ouvrier est en cause. Un homme courageux, habile dans la corporation des couvreurs-plombiers sait braver le danger et ne perd pas son temps en précautions !

Insouciance

Aussi l'ouvrier grimpe-t-il sur le toit et traaille-t-il en d'invraisemblables espaces, sur des entablements larges de 25 centimètres (1).

Exercices de gymnastique, véritable acrobatie. On tremble quand on voit les hommes, au sommet des maisons, s'accroupir, se retourner, chercher la position la plus commode pour le travail. « Notre métier est un sport ! » disent les couvreurs. Et par orgueil de métier certains d'entre'eux semblent accumuler les imprudences !

(1) Ce qui n'empêche pas l'entrepreneur de compter dans son mémoire au propriétaire, les frais d'établissement d'un échafaudage qui n'a pas été construit.

Pourquoi alors s'étonner de l'effrayante mortalité par accidents qui décime les couvreurs-plombiers? Beaucoup se soucient fort peu de se rompre les os; personne autour d'eux n'intervient pour diminuer les risques de leur profession. Les toitures des immeubles devraient être munies de rampes pour prévenir les chutes. Mais à quelques exceptions près, les rampes ne sont ni exigées par les propriétaires, ni imposées par les architectes. Dans un seul genre de travaux, les règlements assurant la sécurité des travailleurs sont observés, et l'on n'a pas à déplorer de chutes mortelles. C'est lorsqu'il s'agit de restaurer des cathédrales, des monuments historiques. Et c'est la preuve que la pose d'un garde-corps aux échafaudages, d'une rampe aux toits, la prohibition de la corde à nœuds, l'emploi d'un dispositif pour arrêter les chutes (filet à larges mailles), un délai normal d'exécution suffisent pour disputer à la mort beaucoup d'ouvriers (1).

Le banquet du « rendez-vous »

Ils ont conservé, ces hardis compagnons, les coutumes d'autrefois. L'embauchage se fait encore dans des « rendez-vous ». Ce sont des auber-

(1) On a préconisé aussi le port de la ceinture de sauvetage à laquelle est attachée une longue corde qu'on amarre à la partie résistante de l'édifice. Mais les compagnons nous ont déclaré que ce câble les

ges en grande partie achalandées par les couvreurs-plombiers. Le tenancier, informé des emplois vacants, les indique à sa clientèle, et, naturellement, il favorise les meilleures pratiques. Il est à la fois placeur et banquier; tous les jours il fait le prêt, c'est-à-dire qu'il avance à l'ouvrier 20 ou 40 sous sur son gain, car la paie se fait ordinairement à la quinzaine; entre temps des acomptes hebdomadaires sont versés au compagnon.

Le samedi, celui-ci rembourse au marchand de vin les avances qu'il lui a consenties et règle aussi les dépenses de la semaine, les tournées obligatoires dont le bénéfice récompense les services du mastroquet, les dettes de rendez-vous qui écorrent tant de salaires.

Sublimes et Syndiqués

— Je suis indépendant! Chacun pour soi! Propos que le couvreur d'autrefois, profondément individualiste, répétait volontiers. Il fut longtemps réfractaire au mouvement syndical, et cependant le sentiment de la solidarité était inné en lui; des collectes entre ouvriers secouraient la veuve ou les enfants d'un camarade tué au

général dans leur travail. Il convient néanmoins de signaler l'initiative d'un entrepreneur parisien qui, seul de ses collègues, a mis des ceintures de sauvetage à la disposition des ouvriers.

travail. Mais il y avait sur les chantiers des querelles et des batailles pour de futiles motifs. On en a vu qui se disputaient et se colletaient sur les toits à propos d'une feuille de zinc dérobée par un compagnon. Le grand effort d'organisation qui souleva les corporations du bâtiment réussit à syndiquer les couvreurs. Une grève de six semaines à Paris (31 juillet-12 septembre 1910), montra l'entente qui règne entre ces ouvriers tard venus la plupart à la C. G. T. (1), et sur qui le groupement exerça la plus favorable des influences.

Imaginez le couvreur, plombier, zingueur d'il y a cinquante ans. Denis Poulot, dans le *Sublime*,

(1) Cette grève, qui intéressa 10.000 ouvriers, était engagée pour obtenir la journée de 8 heures en toute saison, avec le salaire de 10 francs aux compagnons et 7 fr. 50 aux aides. Elle ne réussit pas. Les couvreurs-plombiers reprirent le travail aux anciennes conditions. Toutefois elle ne doit pas être considérée comme un échec, car les entrepreneurs accordèrent ensuite des satisfactions partielles à leurs ouvriers.

Autrefois, les organisations sortaient diminuées des conflits qui n'aboutissaient pas à des victoires complètes. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Qu'on en juge par ces exemples. Les charpentiers de la Seine étaient 135 syndiqués en 1906. Ils étaient 900 l'année suivante malgré une grève infructueuse. Les ouvriers de la charpente en fer étaient 150 syndiqués en 1909. Ils cessèrent le travail du 1^{er} septembre au 20 octobre et furent vaincus apparemment. Cepen-

nous en a tracé la physionomie. Il est vantard, il est sceptique, il se croit le malin des malins. Il « crâne », il boit comme un trou. Il met un point d'honneur à se saouler, des « cuïtes » nombreuses lui valent la considération de ses camarades. Jadis il n'était pas rare de voir un couvreur boire à certain jour douze absinthes. La moitié en était consommée sur le toit, et c'était le garçon qui allait acheter à boire pour le compte et sur l'ordre des ouvriers. Quelques-uns emportaient même la « verte » dans la poignée de leur marteau à ardoise. Cela a changé. Devant le syndiqué, le *sublime* a baissé pavillon; ses collègues le considèrent comme un bon ivrogne et il leur inspire sinon du mépris, du moins de la pitié. L'homme qui possède un ascendant sur les compagnons, est le militant qui délaïse les *rendez-vous* pour suivre les réunions de la

dant, en novembre 1910, 1.500 d'entre eux sur un total de 16 à 1800 travailleurs adhéraient à l'organisation, qui fit hausser les gains de 15, 20 et 25 centimes l'heure suivant les spécialités. Même résultat pour les serruriers qui échouèrent dans le mouvement de 1910, mais qui consolidèrent leur organisation et obtinrent ensuite une augmentation de 20 p. 100 sur les salaires. Quant aux couvreurs, ils étaient 600 syndiqués en 1910 et 4.000 en janvier 1911.

La répression ultra-sévère des « entraves à la liberté du travail », le délit de complicité morale ressuscité, ont mutilé le droit de grève mais n'ont pu nuire au recrutement et à la propagande syndicalistes.

Bourse du Travail. C'est la constatation d'un fait qui frappe les patrons et les enquêteurs, tous ceux qui visitent les chantiers du bâtiment.

MENUISIERS

Les ouvriers du bois-ouvré ont pris possession de l'édifice qui ne reçoit plus maintenant que les compagnons d'intérieur. Après les parqueteurs (souvent parqueteurs de père en fils) les *pailloux* viennent poser la décoration de menuiserie.

On ne fait plus guère d'apprentis menuisiers, car la profession a subi un bouleversement.

Les artisans de la « partie » avaient autrefois un bon lot de *varlopes* et de *riffiards*, que les patrons leur fournissaient et avec lesquels ils fabriquaient posément, sur commandes, des portes et des croisées. Or le chômage a chassé du métier beaucoup de menuisiers. Certains d'entre eux sont devenus scieurs découpeurs à la mécanique. Ils ont continué à produire les mêmes articles. Mais quelle autre façon ! Dans leur nouvel atelier le moteur fait ronfler et mordre les scies à rubans, les dégauchisseuses, les raboteuses, les tenonneuses, les mortaiseuses, les toupies. Un conducteur distribue le travail et les hommes attentifs introduisent le bois dans les machines. Au bout de trente secondes elles le rendent sous la forme d'une frise de parquet ; en quatre

heures elles font une croisée qui demandait deux jours au petit outillage de l'ouvrier ; en trois heures une porte qui lui demandait quatorze heures de travail. Elles font vite, mais elles arrachent des bras, elles scient des mains, elles estropient leurs serviteurs empressés. Il arrive qu'un compagnon reçoive une chiquenaude, il se retourne : c'est le doigt coupé de son voisin qui le frappe à la joue. Les copeaux forment des montagnes, on ne fabrique plus à la commande, on fabrique des stocks pour l'exportation. Tous les appartements se ressemblent : mêmes dimensions. On peut préparer à l'avance les menuiseries. Comme les machines ne savent pas encore entailler le bois pour faire des persiennes, on a modifié la mode qui n'est plus aux persiennes, mais aux volets brisés. Le fer fait concurrence au bois. Les boutiques n'ont plus de fermeture en chêne, elles sont closes par des rideaux métalliques. Que reste-t-il comme besogne aux artisans menuisiers ? Les cadres, les lambris. Mais voici que le *stmiti* joue son rôle : quelques couches de peinture donnent au plâtre l'aspect, la couleur, les lignes du bois, et, dès lors, il n'est plus utile de lambrisser sur toute la surface, il suffit de peindre le mur.

Celui qui fait l'imitation à fins coups de pinceau chante à plein gosier, son travail le lui permet, il ne déploie aucune force musculaire, il n'accomplit aucun mouvement brusque. Par contre le pailloux, le serrurier, l'électricien poseur de fils, qui travaillent à côté du peintre,

chantonnent seulement tandis que le bruit des marteaux et des limes couvre leurs voix (1).

REPLANISSEURS DE PARQUETS

Il est des compagnons qui ne chantent pas dans le labeur, car leur labeur est un des plus pénibles qui soient, un de ceux qui symbolisent le mieux l'effort des hommes courbés sous les tâches ingrates. Les replanisseurs, pieds nus, torse nu, trempés de sueur, cheveux mouillés, cotte traversée, grattent le parquet pour en rendre plane la surface. Lorsque la décoration de l'appartement est finie, que les tentures sont posées, que le con-cierge est installé dans l'immeuble, les raboteurs traitent le bois des escaliers, des salles, des magasins pour qu'il puisse recevoir l'encaustique. Un jour le peintre Caillebotte remarqua les hommes occupés à replanir le plancher de son atelier, leur travail frappa l'artiste à tel point qu'incontinent il fixa la peine des replanisseurs sur une

(1) Les menuisiers gagnent 0 fr. 85 l'heure à Paris, et les parqueteurs 0 fr. 90. Pas de spécialisation en province. Les menuisiers sont parqueteurs et même ébénistes. Leurs salaires sont inférieurs aux salaires de Paris et les taux les plus bas sont 0 fr. 45 l'heure. Gain des peintres : 0 fr. 85 l'heure à Paris ; des serruriers : 0 fr. 80 ; départements (taux les plus bas) : peintres, 0 fr. 40 ; serruriers, 0 fr. 35.

toile que le musée du Luxembourg devait acquérir.

Ils appuient sur le parquet et les marches un *ractoir* de fer tranchant, légèrement recourbé et soigneusement aiguisé. Cassé en deux, à genoux, dents serrées, mains raidies, leurs pouces se rejoignent sous le manche de l'outil, leurs doigts se chevauchent, ils pèsent de toutes leurs forces et ils détachent de longs copeaux. Un coup de rabot, lorsque la lame est trop haute, le rond de la lime sur le front lorsque leur front ruisselle, ils aplanissent en rampant 30 à 35 mètres de parquet par jour, quatre heures le matin, trois heures l'après-midi ; ils sont incapables de travailler plus longtemps. La courbature les abat. Leurs doigts ont des durillons et, plus gros que les autres, le durillon qui se forme entre le pouce et l'index est comme une noisette. A leurs genoux, que protègent mal des genouillères en cuir, il vient ce qu'ils appellent des *poches* de sang ou d'eau, des boules qui grossissent, qui font mal, aussi volumineuses que les deux poings. Alors ils entrent à l'hôpital pour subir l'opération. Le chirurgien ouvre leurs genoux ; quatre mois durant ils demeurent alités ; ils ne peuvent revendiquer aucune réparation pécuniaire pour le dommage qu'ils subissent car ce n'est pas un accident, c'est une maladie de la profession qui les immobilise. Elles sont bien aussi des maladies professionnelles les affections pulmonaires chez les replanisseurs de parquets. Dans les appartements parfois, les vitres des fenêtres ne sont pas toutes

posées, une porte s'ouvre, un air froid s'engouffre et surprend les hommes en nage. Cela suffit. Ils ont beau, la besogne faite, s'essuyer avec des serviettes, endosser une flanelle emportée chaque matin dans leur sac à outils, l'un d'eux contracte le mal qui, très jeune, l'emporte...

Des haines

Ces ouvriers que les misères devraient rapprocher s'entre détestent, car ils sont en concurrence. Ils ouvrent aux pièces ; ils sont sous la coupe de tâcherons-marchandeurs. Il y a des ouvrages plus rémunérateurs que d'autres : replanir le plancher d'une boutique est moins avantageux que raboter une pièce d'appartement ; les chambres des étages supérieurs sont plus aisées que le rez-de-chaussée, les escaliers mieux payés que les salles. Alors ce sont des disputes et des rancunes si l'un des raboteurs s'adjuge six étages d'escaliers et laisse le plus difficile des ouvrages à ses compagnons. Le tâcheron qui les commande entretient ces divisions. De cet homme qui prend le nom d'*entrepreneur en replanissage de parquets* on pourrait dire qu'il est un parasite, si l'on ne craignait d'employer ici un terme de polémique. Il ne joue aucun rôle utile dans la production, il se borne à vendre le travail acharné des ouvriers. Un entrepreneur d'industrie risque ses capitaux, fournit un matériel, supporte des responsabilités. Le tâcheron du parquet n'engage pas un sou et n'achète aucune marchandise. Il ne

donne aucune instruction aux hommes qui travaillent comme ils l'entendent et qui sont propriétaires de leurs outils ! Lui se contente de mesurer leur ouvrage et de se le faire payer cher par les patrons parqueteurs. Deux ouvriers replanissent des marches peintes pour lesquelles chacun reçoit 11 francs, soit ensemble 22 francs. Le tâcheron encaisse 42 francs et gagne 20 francs net. Le patron parqueteur compte à son client 53 fr. 75 (rabais déduit) et gagne 11 fr. 75 sur la façon. Pour le mètre en bois neuf (point de Hon grie) l'ouvrier reçoit 30 centimes, le tâcheron 40 à 45, le patron 55 centimes. Ainsi les deux intermédiaires prélèvent une part qui atteint ou dépasse le salaire de l'ouvrier. Son gain s'élève à 10 francs par jour, insuffisant pour un travail de force, et le malheureux chôme quatre mois par an.

Le plein hiver qui arrête les travaux du bâtiment le rend inactif. Il a bien la ressource de travailler aux vieux parquets mais c'est seulement aux époques du terme, lorsque les appartements sont vacants qu'on utilise ses services.

Là encore le travail se fait par à coup, par saccades ; la morte-saison succède au surmenage, et le tâcheron avilit les prix, offrant au chômeur trois ou quatre centimes par mètre de moins que le tarif. C'est ainsi que les salaires ont baissé de 15 à 20 p. 100 depuis 1890, tandis que les prix de série facturés aux propriétaires augmentaient lentement.

Ce qui attire l'ouvrier dans ce métier écrasant,

c'est le salaire de début, relativement élevé. Et puis, il n'y a pas là d'heures de présence, on peut faire un ouvrage dans la matinée et ne pas revenir l'après-midi.

La besogne urgente qui s'impose à la propagation des replanisseurs fédérés depuis 1910, c'est l'obtention du travail à l'heure et la disparition de la sous-entreprise pratiquée par les négociants qui se sont interposés entre les patrons parleurs et les ouvriers du replanissage. Quand ils auront obtenu cela, quand le travail aux pièces, si malfaisant, sera supprimé, certes, la mort fauchera moins dans leurs rangs !

COMMIS

Le bâtiment n'occupe pas seulement les hommes que nous avons vu défilier par équipes. Le bâtiment a ses « intellectuels » : les commis. Commis de ville représentants des entrepreneurs, en rapport avec les maîtres-gigades qui exécutent leurs instructions ; commis mètres qui calculent les devis, établissent les mémoires ; inspecteurs et conducteurs. Ce monde longtemps témoin du dédain à l'égard des ouvriers manuels ; il affirme maintenant la solidarité qui l'unit aux compagnons du bâtiment (1).

(1) Leur situation pécuniaire est moins avantageuse qu'il y a vingt-cinq ans. Les commis du bâtiment

Événement de haute importance ! Ce sont désormais tous les constructeurs de la maison qui sont affiliés à la C. G. T. Ce sont les dessinateurs syndiqués de l'architecte qui font les plans, les commis syndiqués de l'entrepreneur qui dirigent l'exécution, tandis que, du haut en bas, de la tête au bras, tous les ouvriers sont syndiqués et confédérés.

Ils n'ont plus besoin de patron pour créer l'édifice. Sans aide extérieure, ils feront bientôt sortir de terre leur maison, la Maison des Syndicats. Ainsi le syndicat n'est plus seulement l'instrument de lutte. Il est l'organisateur de la société nouvelle, le rouage de la production tout prêt à fonctionner...

gagnent en moyenne 250 à 350 francs par mois. Les commis d'architecte qui vérifient et redressent les comptes des entrepreneurs reçoivent 200 francs et parfois même 150 francs par mois. Les commis d'entreprise fournissent communément 11 heures de travail quotidien. Ils passent la nuit quand le patron leur dit : « On vient de nous proposer une affaire. Nous participons à une adjudication. Établissez un devis que nous puissions présenter à l'architecte, après-demain matin. »

Ils sont gravement menacés par la concentration industrielle. Cet entrepreneur qui veut « soumissionner » peut ne pas faire établir le mémoire, les prix de revient par ses employés. L'Association professionnelle des entrepreneurs a établi un service collectif de métré. Il fournit un devis à chaque entrepreneur affilié qui en fait la demande. Il accomplit

ainsi à lui seul, la besogne de plusieurs bureaux, d'où chômage pour les commis.

D'autre part le remplacement des appointements au mois par le salaire à l'heure est un danger qui les inquiète.

Autant de faits qui les obligent à défendre leurs intérêts, à former un syndicat professionnel que certains industriels du bâtiment ont fort mal accueilli.

Car le commis a des fonctions délicates. L'employé de l'entrepreneur, nous l'avons dit, établit la note à payer par le propriétaire.

Il s'efforce de faire rendre à l'ouvrage le plus grand profit. Il compte sur la facture des travaux qui n'ont pas été exécutés, des matériaux qui n'ont pas été fournis. Il le fait avec habileté pour que la supercherie ne soit pas visible.

Le commis de l'architecte, lui, vérifie le mémoire, biffe, d'un trait rouge, ce qui lui semble exagéré, afin que le client de son patron ne soit pas exploité.

Entre les deux employés qu'on peut comparer à deux avocats plaidant l'un contre l'autre, une émotion s'établit de laquelle bénéficient leurs employeurs respectifs.

Or les commis métreurs syndiqués ne se refusent-ils pas, un jour, à établir des comptes majorés et n'émettront-ils pas la volonté de facturer au prix normal des fournitures réellement livrées ?

Admirable sabotage ! Sabotage d'autant plus précieux, que des entrepreneurs avides n'hésitent pas à tromper sur la quantité et la qualité des matériaux en usage, et que parfois les officiers du génie sont obligés de faire de rudes remontrances aux industriels—constructeurs coupables de vouloir trop gagner sur des ouvrages intéressant la défense nationale !

